

## ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2017

---

### MARCHÉ UNIQUE DU NUMÉRIQUE - (N° 480)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE35

présenté par  
M. Démoulin, rapporteur

-----

## ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 40, après le mot :

« localisation »,

insérer les mots :

« des personnes ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.